

May 13th, 1935.

Dear Judge MacGill,

I am instructed to write you to ask if you would be a guest of honor at the May meeting of the League for Women's Rights of Montreal.

I regret that as yet we can give no definite word as to the date or the nature of the meeting. We are anxious to have Miss Perkins present, and it is impossible at present to discover how long she will be in Montreal. She is scheduled to address a General Session of the Conference of the National Council of Social Work at a dinner meeting at 8:30 on Monday June the tenth, and it probable that our meeting will take the form of a reception afterwards. We are anxious to make our ~~meeting~~ an occasion for the meeting of notable women of the United States and Canada.

We are hoping you will be able to accept, and I shall write as soon as I can give you more definite information. Our League is the only organization of women in Montreal which is entirely devoted to the promotion of social legislation in the city, province and Dominion, and we should feel honoured by the presence of one who has done as much public work as yourself.

Trusting you will be able to reply favourably,

I remain,

yours faithfully,

RECHERCHES de la
VILLE DE MONTRÉAL
COLLECTION GAGNON

1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

Hon. Sec..

A-15, 23

Montreal, May 14. 1935. —

Montreal Graduate Nurses Association.
Miss M. Craig. President.
1230 Bishop St. Montreal.

Dear Madam:-

You will find enclosed herewith
copy of a Resolution to which it is of
great importance that your ^{Club} Association
gives its earnest consideration.

We trust it will be adopted and without
delay be forwarded to the Prime Minister
the Hon. R. B. Bennet and the leader of the
Opposition, Hon. W. L. Mackenzie King.

You will readily see from the tenor of
the resolution how important it is that
women should be ^{Appointed} ~~nominated~~ to this Commission

Very
With best wishes

Very truly yours

Mme P. F. Casgrain,
President, League for Women's
Rights.

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL
COLLECTION GAGNON
1210, rue Sherbrooke Est
Room 23. H2L 1H9
Windsor Hotel.



LEGISLATIVE ASSEMBLY

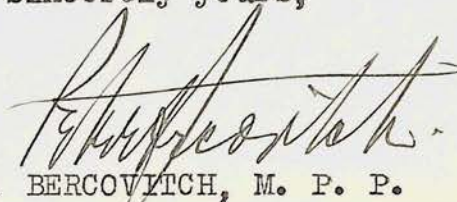
Quebec, January 29th, 1935.

Madame Thérèse Casgrain,
246 Elm Avenue,
Westmount, Que.

Dear Mrs. Casgrain,

Enclosed please find, in English
and French copies of Bill 172 as requested.

Sincerely yours,


P. BERCOVITCH, M. P. P.

PB/MT
encl.

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL
COLLECTION GAGNON
1212, rue Sherbrooke Est
Montréal 121 119

St. René 1^{er} fév/1935

Madame P. Casgrain
présidente
Ligue des Droits de la femme

Chère Madame.

Je ne vous envoie pas
mes commentaires souvent
mais j'ai accompli un bon
travail depuis six mois vous
m'aimerez si vous me voyez
plaider votre cause bénévo-
lement. C'est regrettable que
Mourel ne soit plus votre député
je crois qu'il serait cette fois
pour votre cause au quel je
tiens de plus en plus.

De nombreuses affaires, m'ont
obligé à un repos d'un
mois dans ma famille, à
L'Islet Montmagny etc.
Je vais profiter de l'influence
de mon père, pour lui faire
écrire à divers députés en
votre faveur. Je ne crains
pas d'écrire à
l'hon. Junier ministre, parce
qu'il y a ici pour beaucoup
de personnes et moi même
je trouve le tour de lui qu'on
l'urgence (avec preuves) du droit
de vote de la femme. A cet effet
qu'écrivant au nom de mon
mari, une longue lettre il
a fait pour réponse d'aller
à son bureau qu'il aime

rait causer avec lui, mais
c'était moi et une
femme, hélas. (une). Je ne me
suis pas présentée. Néanmoins
je lui écris rien, j'ai le
courage que je le me connais
pas quand il s'agit de ce
qui vous concerne et si il est
urgent c'est par ici qu'on
fait ça ou la femme est considérée
comme une nullité. Je serai
aux écoutes à L. Let ven-
dredi dit moi par moi (dis-
cretement - toutefois) si vous
avez reçu ma lettre. Je veille
et vous aide de loin. Je serai
aux écoutes vendredi et je fer
sincèrement à vous.

Dame Arène Gagnon
Bureau Bleu Co. Remerciements

MONTREAL, 5 février, 1935.

Au Président et aux Membres du
Comité Catholique de l'Instruction Publique
s/d L'Honorable Cyrille Delage
Surintendant de l'Instruction Publique
Hotel du Gouvernement
Québec, P.Q.,

Messieurs,

Il y a environ deux ans notre association alarmée à juste titre par la baisse des salaires payés aux institutrices de campagne, vous demandait de bien vouloir recommander au gouvernement l'extension de la loi du salaire minimum au moins à cette catégorie d'institutrices.

Comme résultat, vous avez parait-il, référé notre requête à l'un de vos sous-comités. C'est du moins ce que vous nous aviez dit dans le temps, car nous n'avons reçu aucune autre communication de votre part depuis cette époque.

Or de l'aveu de monsieur le Surintendant de l'Instruction Publique:

"la baisse du salaire, plus particulièrement
"celui des institutrices des écoles rurales
"n'est pas encore enrayée. Cette disposition
"des municipalités à diminuer, toujours dimi-
"nuer, est inexplicable, déplorable, lourde
"de graves conséquences. Démarches, interven-
"tions, appels, bref aucun moyen n'a été ef-
"ficace, aucune réaction ne s'est encore ma-
"nifestée. Au contraire dans certaines régions
"le mal s'est aggravé. La moyenne des traite-
"ments en 1933-1934 sera certainement plus
"basse. Situation humiliante, angoissante à
"laquelle il faut remédier le plus tôt possible.

Et il ajoute:

" il y aurait bien la fixation d'un salaire
"minimum, mais ce serait là une mesure coerciti-
"ve; impossible d'y songer en ce moment."

Cependant, pour obvier à cette difficulté, le rapport recommande cette fois un changement dans le mode de distribution des octrois accordés aux municipalités scolaires, procédé de persuasion moins violent, mais plus insinuant.

On va plus loin, en prétendant:

"que ce mode... serait semble-t-il une appréciation de la conduite tenue par les municipalités scolaires qui accordent une juste rémunération, et un stimulant pour les autres à les "suivre dans cette voie".

A notre humble avis, puisque tous les autres moyens ont échoué, il faudrait nécessairement prendre les mesures voulues pour enrayer ce mal quasi national.

Pourquoi hésiter encore à protéger nos institutrices de campagne par une loi équitable ou simplement par l'extension de celles qui existent déjà dans nos statuts depuis 1925 et qui s'appliquent aux femmes employées dans le commerce et l'industrie?

En somme, s'il fallait hésiter à adopter une loi parce qu'elle constitue une mesure coercitive le travail de nos législateurs en serait vite réduit à la plus simple expression.

De plus, il nous semble que nos institutrices dont la responsabilité est pourtant bien plus grande au point de vue de l'avenir de notre peuple, auraient droit à une protection au moins équivalente à celle que l'on accorde aux travailleuses.

Pourrions-nous en terminant, vous demander si une enquête a été faite dans les diverses municipalités, pour découvrir les raisons qui justifieraient une pareille baisse des salaires?

S'agit-il de pauvreté réelle ou de mauvaises volontés de la part des commissions scolaires?

D'un autre côté, l'état de chose actuel ne serait-il pas attribuable à un vice d'organisation de tout notre système d'éducation?

-3-

Nous prions instamment votre Comité d'adopter des mesures suffisamment énergiques pour mettre un terme à cette situation "humiliante et angoissante" qui ne peut manquer de peser lourdement sur l'avenir de nos enfants.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Pour la Ligue des Droits de la Femme,

Thérèse F. Casgrain

Présidente.

TFC/PL

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL

COLLECTION GAGNON

1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

L'Islet Sta. 11 Fevrier,
1935.
A-15,6

Madame Pierre Casgrain
Présidente,
Montréal.

Madame,

Madame Arène Gagnon
de Rivière-Blanche étant de passage à
L'Islet me demande de vous envoyer
des commentaires, après informations
prises je dois vous dire qu'ici vous
avez de nombreuses adeptes, puisque
hommes et femmes bien en vue

sont en faveur du suffrage de
la femme au provincial. Vous
gagnerez votre cause nous vous
aiderons certain quelques unes
vont écrire à notre député M^{ou-}
sieur Godbout pour qu'il soit en
notre faveur.

Je réunirai des amies
vendredi à la radio, s. v. pl.
de bien vouloir me dire un mot
et me nommer afin d'encourager
mon travail et prouver que
vous vous occupez de nos com-
mentaires. Travaillons, nous allons

réussir, vous en avez une bonne
M^{me} Arsène Gagnon qui jouit
d'un grand prestige auprès
des autorités, et qui accomplit
un bon travail, qui vous gagne
des adeptes partout où elle passe.

Respectueusement à vous,

Madame

Votre dévouée

Madame Roland Thibault.

L'Islet Ste.

C. P. Islet.

A-15,7

191, AVE. DES ERABLES

QUÉBEC

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL
COLLECTION GAGNON

1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

Madame René G.Vautelet, Secrétaire,
Ligue des Droits de la Femme
3488 rue Durocher,
Montreal.

Chère Madame Vautelet,

Veuillez présenter à Madame
Casgrain et aux autres membres de votre Ligue tous
mes remerciements pour les signatures qu'elles ont
bien voulu mettre au bas de la pétition qui m'a été
envoyée, re la Nationalité de la Femme Mariée, par
la British Commonwealth League.

Bien sincèrement,



(Madame Charles Frémont)

12 fevrier 1935.

7
A-15, 8
Département de l'Instruction Publique

Ligue des Droits de la Femme
League for Women's Rights

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL
COLLECTION GAGNON
1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L7

Montréal, le 27 février 1935.

L'honorable Cyrille-F. Delâge,
Surintendant de l'Instruction publique,
Hôtel du gouvernement,
Québec, P.Q.

Monsieur le surintendant, -

J'avais l'honneur, en date du 5 février courant, d'adresser au Comité catholique de l'Instruction publique, une lettre dans laquelle, tout en faisant l'exposé de la triste situation de l'institutrice, tant à la ville qu'à la campagne, je soumettais bien humblement, certaines suggestions à faire et tendant à améliorer, le sort de celles qui se dévouent dans l'enseignement.

Je suis au regret d'avoir à vous dire que, je suis encore à recevoir une réponse me venant des autorités compétentes, je désirerais savoir si, ma lettre est en votre possession et apprendre de vous, la ligne de conduite que vous entendez suivre, se rapportant aux faits mentionnés?

Anticipant de votre part une réponse laquelle, je l'espère, me parviendra dans le délai le plus bref possible.

Je vous prie de me croire,

Monsieur le surintendant.

Votre bien dévouée.

La présidente.

St Jean Baptiste Society

1935

A-15, 9

Ligue des Droits de la Femme
League for Women's Rights

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL
COLLECTION GAGNON
1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

Le Président & le Conseil St Jean Baptiste

Messieurs,

Vous allez trouver sous pli copie de la requête soumise le 5 février 1935 par la ligue des droits de la femme au Comité Catholique de l'Instruction Publique.

À la lecture de ce document, vous établirez sans doute un rapprochement avec la lettre surverte de Monsieur l'Abbi Lapalme au Premier Ministre, l'honorable Monsieur Taschereau. Nous espérons que la société St Jean Baptiste, organisme national, s'intéressera activement à cette grave question de la compétence, et du salaire de nos professeurs. La survivance de nos institutions et le maintien de nos droits en dépendent.

L'école & l'école rurale surtout a besoin de toute notre sollicitude.

Ligue des Droits de la Femme
League for Women's Rights

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL
COLLECTION GAGNON
1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

Pourrions nous par conséquent demander
votre aide puissante pour faire quelque chose
au plus tôt dans ce domaine.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de
notre haute considération et nous croire,

Madame Pierre Leasgrain
246 Avenue Elm.

Bien à vous,

Président:

A-75.0

Association of Protestant Women Teachers
of Montreal

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL

COLLECTION GAGNON

1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

March 2nd. 1935.

TO THE PRESIDENT:-

There will be a meeting of the Protestant Women Teachers' Association in the Assembly Hall of the High Schools of Montreal, 3449 University Street, on Thursday afternoon, March 7th. at 4.15 to discuss the proposed amendments to the Education Act with reference to Teachers' Pensions, that affect women adversely.

Women teachers from the neighbouring municipalities have been invited to attend this meeting. Your society would be helping women teachers throughout the province if you and the chairman of your Educational Committee would do us the honour of attending this meeting.

Would you be good enough to forward the enclosed invitation to the Chairman of your Educational Committee.

Yours very truly,

E. Grace McCallagh

President

A-5112

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL

Protestant Board of School Commissioners
of the City of Montreal

COLLECTION GAGNON
1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

HIGH SCHOOL FOR GIRLS
3449 UNIVERSITY STREET
MONTREAL

MISS C. I. MACKENZIE, B.A., PRINCIPAL

March 4, 1935

Dear Champion,

Here is the report of the sub-committee composed of members of both Prot. and Cath Committees of the Council of Public Instruction re Pensions. The marginal notes are in the hands of Mr. Justice Bond. They may or may not be correct.

Article 5 will mean a diminution of women's pensions of various sums up to 33 1/3%.

In perfect justice article 5 should not be allowed to apply, but the distinction should be maintained of 2% & 3% not, however for women as against men, but for the lower

Protestant Board of School Commissioners
of the City of Montreal

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL

COLLECTION GAGNON
1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

HIGH SCHOOL FOR GIRLS
3449 UNIVERSITY STREET
MONTREAL

MISS C. I. MACKENZIE, B.A., PRINCIPAL

paid as against the higher paid teachers.
Under the new dispensation not a woman
teacher on the Protestant side will qualify
for the maximum pension of \$1200, so I am
all the more sure that none on your side
will either.

Our Provincial Association is willing
to accept the conditions set down in articles
1, 2, 3, 4, but not to accept any lowering
of the present pensions.

Thank you for your letter. I am going to do the same
to the Prot. Com. Yours sincerely,
Catherine I. Mackenzie

in May.

A-1573

Ligue des Droits de la Femme
League for Women's Rights

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL
COLLECTION GAGNON
1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

MONTREAL,
le 13 mars, 1935.

M. Edmond Chassé,
L'Évènement,
QUEBEC, P.Q.

Cher Monsieur,

Auriez-vous l'obligeance
d'insérer dans votre journal de vendredi et
de samedi, les 15 et 16 mars, l'annonce de
notre assemblée de dimanche soir, le 17
mars prochain.

Vous seriez bien aimable de
placer ce faire-part bien en évidence et
"en belles grosses lettres."

Pour assurer le succès de
notre réunion, nous avons besoin de votre
concours, et je suis certaine que vous voudrez
bien nous l'accorder.

Veillez croire, cher monsieur,
à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

~~Votre-toute-dévoué~~
Bien à vous,

P.S. Ci-inclus vous trouverez copie de l'annonce
que nous désirons faire publier pour cette occasion.

Rochette & Gosselin
Avocats

EDGAR ROCHETTE, C.R., M.P.P.
DEPUTE DE CHARLEVOIX-SAGUENAY
EDGAR GOSSELIN, C.R.

Adresse Télégraphique: Rotin

80 Rue Saint-Pierre

Québec, le 15 avril, 1935.

Madame H.E. Vautelet, secrétaire,
Ligue des Droits de la Femme,
3488 Rue Durocher,
MONTREAL.

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL
COLLECTION GAGNON
1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

Chère Madame,

J'ai reçu votre lettre du 3 courant
et je vous en remercie.

Le résultat obtenu devant l'Assemblée
Législative sur le bill pour le vote des femmes n'a
pas été bien fameux mais, au moins, nous n'avons pas
été désillusionnés: la Chambre, telle que constituée,
ne votera jamais en faveur du suffrage féminin.

Je persiste à croire, cependant, que
le jour n'est pas loin ou vous obtiendrez justice.

Votre bien dévoué,



R/H

A-75/119

Montauban les Mines
Portneuf County P.Q.
March 22nd. 1935.

Dr. Pierre Gauthier
DESCHAMBEAULT P.Q.

Dear Sir

As one of your constituents I am writing to register what of course will be a perfectly useless protest .

I notice that you played a heroic part in the recent comic exhibition of medievalism in the local parliament .

I would venture to suggest that if politics in this Province are as you admit , and I am sure I do not wish to contradict you , as corrupt as you say , and therefore unfit for women to take part in , that it is perhaps about time that they were admitted to your august masculine councils , if only to clean them up .

In other words the enfranchisement of women might be a good antiseptic - they have found it so in Turkey I believe.

yours faithfully

James N. Herring



Miss Idola St Jean
M O N T R E A L

Good luck to you

12/16

Montauban les Mines
Portneuf County P.Q.
March 22nd, 1935

Dr Pierre Gauthier
Deschambeault P.Q.

Dear Sir:

As one of your constituents I am writing to register what of course will be a perfectly useless protest.

I notice that you played a heroic part in the recent comic exhibition of mediavilism in the local parliament.

I would venture to suggest that if politics in this province are as you admit, and I am sure I do not wish to contradict you, as corrupt as you say, and therefore unfit for women to take part in, that it is perhaps about time that they were admitted to your august masculine councils, if only to clean them up.

In other words the enfranchisement of women might be a good antisepitic-- they have found it so in Turkey I believe.

Yours faithfully

James H. Herring

Miss Adola Saint Jean
Montreal

Good luck to you.

Archives de la
VILLE DE MONTRÉAL
COLLECTION GAGNON
1200, rue Ste-Anne Est
Montréal H2L 1H9

The Canadian Council on Child and Family Welfare

(Founded 1920)

Executive 1934-35.

Hon. President

Mrs. Charles H. Thorburn, Ottawa

President:

Dr. Charles Morse, K.C., Ottawa

Vice-Presidents:

Mr. Philip Fisher, Montreal

Mr. F. N. Stapleford, Toronto

Mme. Jules Tessier, O.B.E., Quebec

Hon. Treasurer:

Mr. J. Fred Davey, Ottawa

Committee:

Mr. J. H. T. Falk, Vancouver

Mr. John T. Hackett, K.C., Montreal

Mr. Tom Moore, Ottawa

Mr. Robert E. Mills, Toronto

Dr. Helen R. Y. Reid, Montreal

UNDER THE DISTINGUISHED PATRONAGE OF
THEIR EXCELLENCIES THE GOVERNOR GENERAL AND
THE COUNTESS OF BESSBOROUGH

THE RT. HON. R. B. BENNETT, P.C., K.C., LL.D.
THE PRIME MINISTER OF CANADA

THE RT. HON. W. L. MACKENZIE KING, P.C., C.M.G.
THE LEADER OF THE OPPOSITION

Honourary Counsel.

Mr. W. L. Scott, K.C., Ottawa.

The Hon. J. D. Hyndman, Ottawa.

Senator the Hon. Raoul Dandurand, Montreal.

Mr. C. A. Seguin, K.C., Ottawa.

Judge P. A. Choquette, Quebec.

Mr. C. V. McArthur, K.C., B.A., LL.B., Winnipeg.

Please address all letters
to the Council

Executive Staff.

Executive Director:

Miss Charlotte Whitton, C.B.E., M.A.

Assistant to the Director:

Miss Marjorie Bradford, B.Sc.

Consultants on Staff—Maternal and Child
Hygiene.

Obstetrics:

John F. Puddicombe, M.D., C.M.

Pediatrics:

Lloyd P. MacHaffie, M.D., C.M.

Secretary, Family Welfare:

Miss Muriel Tucker

Secretary, French-speaking Services:

Mme. Noel Chasse, Reg. N.

COUNCIL HOUSE, 245 COOPER ST., (TELEPHONE QUEEN 16)
OTTAWA, CANADA

April 5th, 1935

Madame Pierre Casgrain,
246 Elm Street,
MONTREAL, Quebec

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL
COLLECTION GAGNON
1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

Dear Madame Casgrain:

Following our telephone conversation yesterday, I
am writing to give you the following information.

The only published report which I know on
"Unemployed Women in Canada" is the one Miss Maisie Cahill put out
last year for the Catholic Women's League. You could get one from
her at Montreal.

I have tried to get further information here this
morning from the Department of Labour but I find that their information
is very much like our own. This is to the effect that the question of
placement for the unemployed woman is being handled through the regular
employment service offices and the employment service of the provinces
and larger cities. In some of the cities special efforts have been
developed but these have been largely under private auspices such as
those with which you are familiar in Montreal through Miss Postill.
Here in Ottawa the different women's organizations, the Provincial
Employment Service and the Department of Immigration have formed a
committee on which all the services who can give shelter to an un-
employed woman, sit. Then they work on a common plan and have a
common agreement with the city relief office and consequently, an
unemployed woman is cared for either in a private home or in a
hostel through services of her own race and language. If you should
be coming up to Ottawa and would let us know ahead of time, I am
sure you would find a meeting with this committee very useful.

In Toronto, there is a special department, not only in
the public employment service but also in the city public welfare

BOARD OF GOVERNORS 1934-35.

Hon. President:

Mrs. Charles H. Thorburn, Ottawa

President:

Dr. Charles Morse, K.C., Ottawa

Representing Members and Donors.

Mr. C. L. Burton, Toronto
 Mr. W. McL. Clarke, Montreal
 Mr. J. Fred Davey, Ottawa
 Mr. Philip Fisher, Montreal
 Mr. A. J. Freiman, Ottawa
 Mr. John T. Hackett, K.C., Montreal
 Mr. John B. Laidlaw, Toronto
 Mr. W. H. Lovering, Hamilton
 Mr. A. J. Milner, Toronto
 Mr. Tom Moore, Ottawa
 Mr. C. S. MacDonald, Toronto
 Mr. J. M. Macdonnell, Toronto
 Mr. J. D. McKenna, Saint John
 Miss Margaret Nairn, Toronto
 Mr. James A. Richardson, Winnipeg
 Mrs. J. A. Stewart, Perth

Representing Technical Services.

Dr. H. E. Young, Victoria.....	}	Maternal and
Dr. J. Fenton Argue, Ottawa.....	}	Child Hygiene
Mr. Robert E. Mills, Toronto.....	}	Child Care and
Mr. E. H. Blois, Halifax.....	}	Protection
Mr. F. N. Stapleford, Toronto.....	}	Family
Miss Robina Morris, Toronto.....	}	Welfare
Mr. J. H. T. Falk, Vancouver.....	}	Community
Dr. Helen R. Y. Reid, Montreal.....	}	Organization
Mr. H. Atkinson, Portage la Prairie..	}	Delinquency
Judge H. S. Mott, Toronto.....	}	Services
Capt. Wm. Bowie, Montreal.....	}	Leisure Time
Mrs. G. Cameron Parker, Toronto....	}	Activities
Mr. A. W. Laver, Toronto.....	}	Public Welfare
Mr. A. Chevalier, Montreal.....	}	Administration
Col. L. R. LaFleche, Ottawa.....	}	French-speaking
Mme. Jules Tessier, O.B.E., Quebec	}	Services

department with special staff in charge dealing only with women's cases.

This department in the city welfare office works closely with the representatives of women's organizations, - the Y.W.C.A., the Catholic Women's League, and similar organizations.

In Winnipeg there is a separate office maintained by the public authorities in an office building down town, with a staff of women workers.

In Vancouver, these applications are handled by a woman officer in the public department while the Federated Charities maintain a special worker who works with the Y.W.C.A. and the Catholic agencies as well, and makes a special effort to study and assign the women's cases, obtaining work or making relief arrangements on the most suitable basis.

In Hamilton, there is a special arrangement whereby these women are referred from a woman worker at the public welfare office and the Y.W.C.A. privately arranges for their care, either in the "Y" or in a private home, and again the girl's religious faith is given every consideration.

In Saskatoon, I understand that there is also a special committee and special service operated somewhat along the lines of the Hamilton service. As far as I can make out, these are the largest centres where the problem creates a special need.

Generally, I would say that the plan being followed is to have the unemployed woman apply for employment at the women's division of the public employment office. In practically all the larger centres this is a separate division with a woman officer. Then, if they are in need of relief, they are transferred to the relief office and in most of these centres, a special women's staff deals with their cases there, this staff being provided either by the public department or by special arrangement with some private agency.

The relief given in too many cases consists of simply the same rent voucher and the same food voucher that might be given to a single person, man or woman, living at home, and this creates a considerable problem because it is not adequate to keep a woman unless she has a home. The most satisfactory arrangement seems to be in those centres where the relief service, either public or private, undertakes to obtain the living quarters for the woman and to assure itself that her relief is sufficient and on such condition as to protect her against exploitation, or to leave her under the necessity of adding to her earnings in any way which may offer. In some centres where there is no supervision and where minimum relief issues are made to single persons, there is a problem of unmarried women and unmarried men living together and pooling their resources.

Some special ventures have been tried, such as that of the Commercial Girl's Club in Winnipeg. I am sending you our report on social work in Winnipeg which may help you.

Then there is a particular problem in the care of the unemployed woman, and that is that there is a large group of homeless unemployed women who are from forty-five to fifty-five or so. It is very difficult for them to get work and it is some question as to whether they will ever be in employment again. This makes a very difficult situation because they do not fit easily into private homes and there is continuous trouble if they are taken into hostels with younger girls. Some of the communities are trying to place them in homes with elderly people who would otherwise be forced to apply for rent relief.

I think that the whole question of the need of the unemployed woman without a home of her own and the question of occupational and recreational activity for the large group of teen age girls in families on relief, is one that might well concern the women's organizations and be a subject of careful conference with the social services looking to a satisfactory plan across the country.

Yours sincerely,



Executive Director

GM/RB



CABINET
MINISTRE DU TRAVAIL
PROVINCE DE QUEBEC

A-15,18
BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL
COLLECTION GAGNON
1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

Québec, le 10 avril, 1935.

Mademoiselle Renée G. Vautelet, Secrétaire,
Ligue des Droits de la Femme,
3488, rue Durocher,
MONTREAL, Qué.

Mademoiselle,

J'atteste réception de la
vôtre du 9 avril qu'accompagne copie d'une résolu-
tion adoptée par la Ligue des Droits de la Femme,
à l'effet que les employées de bureau bénéficient
des dispositions de la Loi du Salaire Minimum des
Femmes.

Cette année le ministère
assujettit à la Loi les hôtels, les restaurants et
les clubs; je soumettrai votre requête à mes collègues
en ce qui touche les employées de bureau.

Votre bien dévoué,

Le Ministre du Travail.

MONTREAL,
le 13 mars, 1935.

Madame Edgar Rochette,
s/d M. Edgar Rochette, C.R., M.P.P.,
80 rue St. Pierre,
QUEBEC, P.Q.

Chère Madame,

Je vous remercie de votre
bonne lettre et de l'encouragement que vous
me donnez au sujet de l'assemblée de dimanche
soir.

Je crois en effet que le Ciel
aidant et la population de Québec s'en mêlant,
nous pouvons compter remplir la salle du Palais
Montcalm.

J'accepte avec plaisir votre
aimable invitation de me rendre chez vous après
la réunion. Vous êtes très aimable d'avoir eu
cette bonne pensée pour moi.

Dites à votre mari que j'ai
écrit aux journaux, fait imprimer des circulaires
et communiqué avec la radio pour que tout marche
bien pour le 17 au soir.

Si le bill ne passe pas cette
année, ce ne sera certainement pas de la faute
de votre époux ni de la nôtre.

Je serai à Québec vendredi matin
et je vous donnerai des nouvelles en arrivant.

Pierre se joint à moi pour vous
envoyer, ainsi qu'à Edgar, notre meilleur souvenir.

Bien amicalement,



A-15, 30
BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL
COLLECTION GAGNON
1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

CANADIAN RADIO BROADCASTING COMMISSION
COMMISSION CANADIENNE DE LA RADIODIFFUSION

Ottawa, 16 avril, 1935

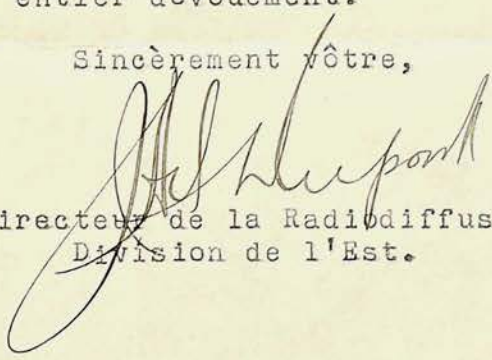
Madame H. E. Vautelet,
3488 rue Durocher,
Montréal,
QUE.

Chère Madame,

Il me fait plaisir d'accuser réception de votre lettre du 3 avril, dans laquelle vous exprimez à la Commission, votre gratitude pour les services que nos postes vous ont rendus au cours des trois derniers mois.

Je vous prie de croire, chère Madame, à notre entier dévouement.

Sincèrement vôtre,


Directeur de la Radiodiffusion
Division de l'Est.

JAD/YG

UNIVERSITE DE PARIS
INSTITUT
DE
DROIT COMPARE

Faculté de Droit, 12 Place du Panthéon
Paris, le 5 mai 1935.

Monsieur,

L'Institut de Droit Comparé de l'Université de Paris a entrepris une vaste enquête sur la condition de la femme dans la société contemporaine. Cette enquête comprend notamment une étude sur la condition juridique de la femme dans tous les pays du monde. Correspondants étrangers de haute compétence ont bien voulu nous envoyer des informations sur l'état de la question dans leurs pays (y compris la législation toute récente).

Nous vous serions infiniment reconnaissants si vous vouliez bien accepter de votre côté de nous apporter votre éminente collaboration. Dans l'espoir que vous ne nous refuserez pas ce précieux concours, j'ai l'honneur de vous envoyer sous ce pli le questionnaire établi suivant le plan général de l'étude.

Si, toutefois, vous trouviez, dans le système juridique en vigueur dans votre pays, tels éléments qui ne rentreraient pas dans les paragraphes spécifiés par le questionnaire, nous vous ~~serions~~ prions instamment d'œes bien vouloir mentionner dans un addendum.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués et de ma haute considération.

Le Secrétaire de l'Enquête:

signé : Dr Vs. Basanoff.

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL
COLLECTION GAGNON
1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

Questionnaire.

- 1-- Les femmes ont-elles l'électorat et l'éligibilité en matière municipale?
- 2-- Quels sont les textes constitutionnels ou législatifs qui leur accordent ces droits?
(date. No. etc.).
- 3-- Les femmes ont-elles l'électorat et l'éligibilité aux assemblées législatives? (*)
- 4-- Quels sont les textes constitutionnels ou législatifs qui leur accordent ces droits?
(date. No. etc.) (*)
- 2 & 4--bis-- Pour quels motifs ces textes ont-ils été introduits? (conditions intérieures sociales et économiques, influence de législations étrangères etc... Indiquer le pourcentage des hommes et des femmes dans la population du pays).
- 5-- Y a-t-il égalité entre les sexes en matière de suffrage ou au contraire les femmes sont-elles soumises à des conditions spéciales? (âge, cons, mariage, famille).
- 6-- Les femmes sont-elles dans votre pays prennent-elles dans votre pays une part active dans le suffrage s'il leur y est accordé?
- 7-- Y a-t-il des femmes élues dans l'administration locale ou les assemblées législatives? Leur nombre par rapport au nombre total des membres des assemblées dont elles font éventuellement partie.
- 8-- Quelles ont été les conséquences immédiates de l'activité de l'activité électorale et législative des femmes, de telles conséquences sont-elles perceptibles?
- 9-- Quel est l'état du droit en ce qui concerne l'accession de la femme aux fonctions publiques et l'exercice par elle des professions?
- 10-- Quel est l'état de fait en cette matière?
- 11-- Comment la protection de la femme par le droit public et plus spécialement par le droit pénal est-elle réalisée? (réglementation de la prostitution, traite des femmes, etc).

*) S'il s'agit d'un Etat non unitaire, veuillez donner plusieurs séries de réponses en distinguant les institutions fédérales et les institutions des Etats membres.

L'ACTION LIBÉRALE NATIONALE

438, RUE ST-FRANÇOIS-XAVIER

MONTRÉAL,

le 17 mai, 1935.

Madame Thérèse F. Casgrain,
Présidente de la Ligue des droits de la femme,
246, avenue Elm,
WESTMOUNT, P. Q.

Madame la présidente,

En réponse à votre lettre du 30 avril, et afin de prévenir tout malentendu, je crois bon de vous confirmer par écrit la conversation que nous avons eue, il y a déjà quelque temps, au sujet de l'article publié dans "La Province" du 26 avril contre le suffrage féminin.

Cet article, comme je vous l'ai expliqué, était en réalité une réponse à l'enquête que nous annoncions dans notre numéro du 5 mai. La façon dont cet article était signé est, je crois, une preuve évidente qu'il ne s'agissait pas d'un article de rédaction mais bien d'une tribune libre. La lecture de notre numéro du 3 mai, qui contenait, lui, un article en faveur du vote des femmes, a dû vous convaincre davantage, j'imagine, du bien-fondé de mes explications.

De plus, comme je crois également vous l'avoir dit, cette enquête ne contredit en aucune façon la déclaration qui a été faite par M. Jean Martineau. La question du vote féminin nécessite une campagne d'éducation considérable. C'est ce à quoi nous nous employons en ouvrant les colonnes de notre journal à la discussion de cet intéressant sujet.

J'estime, par ailleurs, je vous le dis en toute amitié et en faisant appel, à mon tour, à votre générosité et à votre largeur de vue, qu'il n'est pas juste de comparer le ton de l'article incriminé à celui des charges que l'on trouve dans "La Riposte" et les autres feuilles de ce genre.

L'ACTION LIBÉRALE NATIONALE

438, RUE ST-FRANÇOIS-XAVIER

MONTRÉAL.

le 17 mai, 1935.


-2-

Madame Thérèse F. Casgrain

"L'opinion de Petite Québécoise" ne contenait, à mon avis, aucune personnalité blessante, chose que nous n'aurions d'ailleurs pas tolérée et sur laquelle nous avons attiré l'attention de nos correspondantes lorsque nous avons ouvert notre enquête. Pour ma part, je serais très heureux, je vous l'avoue, si mes adversaires adoptaient, dans la discussion des questions économiques de l'heure présente, le ton très modéré, en somme, de "Petite Québécoise"!

Avec l'espoir, chère madame, que cette mise au point donnera satisfaction aux membres de votre Ligue et que nous pourrons compter sur leur concours actif au cours de la prochaine lutte provinciale, je vous remercie sincèrement pour l'intérêt que vous voulez bien porter à notre mouvement et vous prie de me croire,

Très respectueusement à vous,



Paul Guin.

PG/MG

A-15, 25

Ligue des Droits de la Femme
League for Women's Rights

Montreal May 17. 1935.

Zonta Club.
Mrs L.G.Bell.President.
3000 St.Sulpice Rd.
Montreal.

Dear Madam:-

You will find enclosed herewith copy of a resolution to which it is of great importance that your Club give its earnest consideration.

We trust it will be adopted and without delay be forwarded to the Prime Minister, the Hon.R.B.Bennet and the leader of the Opposition, Hon.W.L.Mackenzie King.

You will readily see from the tenor of the resolution how important it is that women should be appointed to this Commission.

With best wishes,

Very truly yours.

Mme P.F.Casgrain. *per sign.*
President.League for Women's Rights.

Room 23.
Windsor Hotel.
Montreal.

Passed and forwarded to Mr. Bennett and Mr. King 28th May/35.

Horace Seymour Bell

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL
COLLECTION GAGNON
1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

Chère Madame,

Vous trouverez ci-jointe
une copie d'une résolution qui il
serait très important pour votre
Association de bien vouloir appuyer.
Nous espérons qu'il vous sera
possible de l'adopter et de l'adresser vous
même ^{le plus tôt possible} au premier ministre
l'honorable Monsieur Bennett
et au chef de l'opposition
l'honorable Monsieur King.

~~Si toutes les femmes veulent
s'abstenir~~

Vous réaliserez facilement
par la teneur de cette résolution
combien il est important pour
nous d'obtenir la nomination
de plusieurs femmes sur cette
Commission.

Veuillez accepter l'expression
de nos sentiments les meilleurs
et vous croire

Sincèrement à vous

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL
COLLECTION GAGNON

1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

du médecin et celle de l'infirmière
 dans les cas de maternité sont
 d'un intérêt ~~véritable~~ ^{spécial} pour la femme.
 Il est résolu que nous recomman-
 dons fortement, que la Commission
 projetée, comprenne au moins
 une femme et en plus, au
 moins une représentante des
 corps professionnels d'infirmières.

BIBLIOTHÈQUE de la
 VILLE de MONTRÉAL
 COLLECTION GAGNON

1210, rue Sherbrooke Est
 Montréal H2L 1L9

1

Attendu que lors de la clôture
de la Conférence du Dominion
et des Provinces sur les questions
d'hygiène et de santé, on a
annoncé la formation d'une
Commission d'enquête, comprenant
des médecins, des chefs ouvriers
représentants des ouvriers, des
compagnies d'assurances ^{et} de la
finance.

1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9
VILLE de MONTRÉAL
COLLECTION GAGNON

Attendu que cette Commission aura
pour but de faire une enquête sur le
~~le~~ ~~fonctionnement~~

et de la structure des services
d'hygiène et des services de santé
au Canada.

Cousid Attendu que le travail de
l'infirmière est aussi important
que celui du praticien, lorsqu'il
s'agit des soins à donner aux
malades en vue de leur guérison.
Attendu que les soins à domicile
présentent un intérêt tout
particulier pour la femme.
Attendu de plus que les soins

Dear Madam

1719
Montreal H2L 1R
190, rue Sherbrooke Est
COLLECTION MONTREAL
18 03 18
NONOVS GAGNON

yourself find enclosed

herewith copy of a Resolution that will
be of great importance to your Association
to find its consideration
~~be delayed~~

we hope that it will be possible to
accept it without delay ~~at least~~
with the Prime Minister John R B
Perron and the Leader of the
Opposition John W B Macdougall King

You will ~~readily~~ readily see from
the tenor of the resolution that I expect
it is that several women should
be nominated on the Comm.

with best wishes
Yours truly
John

Your request enclosed herewith
copying a resolution to which it is
of the utmost importance that
your Association give its earnest
consideration.

A-15127

Vraie copie de la lettre adressée par M. Gus. Franco à
Mde J. A. Lamarche Secrétaire de l'Alliance Canadienne
pour le Vote des Femmes du Québec, dans les derniers jours
du mois de Juin 1935.

Montreal 21 Mai 1935.

Mme Emilia Leclaire-Lamarche
Sec. Arch. Alliance Canadienne pour
le Vote des Femmes du Québec.
1688 Rue Wolfe
Montréal.

Madame:

Lors de mon retour au bureau, j'y trouve votre lettre en date du 14 Mai, dans laquelle vous désirez savoir pour quelle raison on a biffé de la Loi du Salaire Minimum l'article par lequel deux femmes seraient nommées sur la Commission et quelle est la personne qui a demandé cette rature.

En réponse, je tiens à vous dire que lorsque la Loi du Salaire Minimum fut inscrite dans les Statuts de la Province de Québec, l'Art. 2 se lisait comme suit:

Il est loisible au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de créer, sous la direction du Ministre des Travaux Publics et du Travail, une Commission composée de quatre Membres, dont l'un est le Sous-Ministre du Travail ou toute autre personne désignée par le Ministre et qui en est le Président, et dont les trois autres sont nommés par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil durant son plaisir. L'un de ces membres peut être une Femme. Trois Membres de la Commission forment un quorum.

En 1930, l'Art 2 a été amendé comme suit:

Il est loisible au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de créer, sous la direction du Ministre du Travail, une Commission composée de quatre membres. Ceux-ci, dont l'un désigné comme Président, sont nommés par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil durant son plaisir. Deux de ces membres représentant les patrons, et deux, les employés. Trois Membres de la Commission forment un quorum.

Si ma mémoire est fidèle, j'ai suggéré moi-même cet amendement, non pas dans le but d'empêcher la nomination de femme sur la Commission, mais afin de faire disparaître une restriction qui ne me semblait pas équitable.

Veuillez me croire

Votre tout dévoué

Gus. Franco Président.

Commission du Salaire Minimum des Femmes.

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL

SALLE GAGNON
1200 rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

GF/CL.

A-15,28

The University Women's Club of Montreal
Inc.

3492 PEEL STREET

MONTREAL May 21st., 1935

Dear Madame:-

I wish to acknowledge your letter of May 15th enclosing copy of a resolution with respect to the personnel of the proposed Commission to inquire into health and medical services in Canada.

This resolution has been adopted by this Club and certified copies have been forwarded to the Prime Minister and to the Right Honourable W.L.McKenzie King.

As there is to be a meeting of the Executive of the Canadian Federation of the University Women in Hamilton on June 15th next, we are asking our representative to raise the question at that meeting and ask the Executive to adopt your resolution and to make the necessary representations to the Government.

Sincerely yours,

Elizabeth Mowbray

President

Madame P.F.Casgrain,
President, League for Women's Rights,
Room 23,
Windsor Hotel,
Montreal.

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL
COLLECTION GAGNON
1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

A-15, 29

THE JUVENILE COURT

HELEN GREGORY MAC GILL, J. P.
JUDGE
1492 Harwood Street
TELEPHONE HIGHLAND 5886-5888



HERBERT S. WOOD, K. C.
JUDGE

ROBT. W. HUGHES, J. P.

CHIEF PROBATION OFFICER; CLERK OF COURT
SUPT. JUVENILE DETENTION HOME

CLINTON AND YALE STREETS

VANCOUVER, B. C.

21st May 1935

Mrs. E.C. Hughes,
Secretary,
League for Women's Rights,
Ligue de Droits Femmes,
Sociological Dept.,
McGill University,
Montreal.

Dear Mrs. Hughes,

Please express to your organization my appreciation of their kind invitation to take part in your June meeting.

I expect to arrive in Montreal about the 9th or 10th of June, when I trust I may have the pleasure of meeting your members.

Believe me to remain,

Yours faithfully,

Helen Gregory Mac Gill

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL
COLLECTION GAGNON
1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

The Canadian Council on Child and Family Welfare
(Founded 1920)

245 Cooper St. Ottawa, Canada.

May the 23rd 1935.

Mme L. de G. Beaubien,
St. Justine's Hospital,
6055 St-Denis St.,
Montreal, Que.

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL

COLLECTION GAGNON
1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

Dear Madame Beaubien:

Replying to your letter of the twenty first of May, may I say that the Commission on Unemployment Insurance is not a commission of inquiry, but a commission of administration to which the new Act will be entrusted as soon as it is passed. I am sending you a copy of "Child and Family Welfare" for March, in which you will see the Bill and the Commission described in full.

The Commission on Health Insurance on the other hand as I understand it, is to be a commission of inquiry, representing the health departments, the Canadian Medical Association, labour, finance, insurance companies, etc., and is apparently to be appointed to make an inquiry into the whole subject. Beyond this announcement made at the close of the Health Conference here at the end of April, no word has been given out about its set-up, etc. I think, therefore, that if you want to get any detailed information about it, it would be well to address a letter to Dr. R. E. Wodehouse, Deputy Minister of Pensions and National Health, asking him for the details in respect to this.

It was a great pleasure to see you up here, and with kind regards, I remain,

Yours sincerely,

(signed) Charlotte Whitton.

Executive Director.

CW/FC

Hôpital Sainte - Justine

6055, rue St-Denis

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL
COLLECTION GAGNON
1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

Montréal le 28 mai 1935

Madame Pierre Casgrain,
246 Elm,
Westmount, Qué.

Chère Madame ,

Je vous retourne la lettre de Madame
Chassé avec mes remerciements; j'y ajoute une copie de
la lettre que j'ai reçue moi-même de Mademoiselle Charlotte
Whitton.

Recevez l'expression de mes meilleurs
sentiments.

J. Joseph Beaudin

JLB/JT

*Donné par
de la famille
de la*

Le Conseil Canadien de la Saubegarde de l'Enfance et de la Famille

Section Française

Présidente honoraire—
Mme C.-H. Thorburn, Ottawa, Ont.

Président—
Dr Charles Morse, C.R., Ottawa.

Vice-Présidents—
M. Philip Fisher, Montréal.
M. F. N. Stapleford, Toronto.
Mme Jules Tessier, O.B.E., Québec.

Trésorier honoraire—
M. J.-Fred Davey, Ottawa.

Directrice—
Mlle Charlotte Whittton, C.B.E., M.A.,
Ottawa.

Sous le patronage distingué de

Son Excellence, le Gouverneur Général du Canada
et de la Comtesse de Bessborough

Le Très Hon. R.-B. Bennett, C.R., C.P., L.L.D.,
Premier Ministre du Canada

Le Très Hon. W.-L. Mackenzie King, C.P., L.L.D., C.M.G.,
Chef de l'Opposition

Conseil Honoraire:

L'hon. Sén. Raoul Dandurand, C.R., C.P.
L'hon. juge J.-D. Hyndman, Ottawa, Ont.
M. W.-L. Scott, C.R., Ottawa, Ont.
M. C.-A. Séguin, C.R., Ottawa, Ont.
L'hon. juge P.-A. Choquette, Québec.

Président de la Section française—
Lt.-Col. L.-R. LaFlèche, Ottawa, Ont.

Dr John F. Puddicombe, M.D.,
Médecin-consultant en Obstétrique.
Dr Lloyd P. MacHaffie, M.D., C.M.,
Médecin-consultant en Pédiatrie.

Secrétaire de la Section française—
Mme Noël Chassé, Reg.N., Ottawa, Ont.

Siège du Conseil, 245 rue Cooper,
OTTAWA, CANADA.

22 mai, 1935.

Madame Pierre Casgrain,
246 Elm,
Westmount, Qué.

Chère Madame Casgrain,

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL
COLLECTION GAGNON

1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

Je m'empresse de venir vous faire
part des renseignements que j'ai pu obtenir à la suite de
votre message téléphonique de cette après-midi.

Le Ministère de la Santé n'a publié
aucun rapport émanant des résultats de la Conférence du
mois dernier, à laquelle n'étaient convoqués que les Minis-
tres de Santé des neuf provinces du Dominion. L'hon. David
du Québec et le Dr Taylor du Nouveau-Brunswick n'étaient ni
présents ni représentés à cette Conférence.

Le Ministre fédéral de la Santé a
déclaré qu'il nommerait une Commission d'enquête pour
étudier la question de l'assurance-maladie, à savoir le
besoin, le coût et le "type" d'assurance à préconiser;
mais que cette Commission ne serait pas nommée avant l'au-
tomne prochain. Le Dr Heagerty, qui est le sous-ministre
adjoint, vous conseille de communiquer avec l'hon. Sutherland
pour de plus amples renseignements, quoique rien de définitif
n'a été adopté en attendant que la Commission soit nommée et
que les Ministres se réunissent de nouveau.

J'espère que vous me ferez le plaisir
de m'appeler à votre prochain voyage à Ottawa; nous boirons
au moins une tasse de thé ensemble.

Tous mes bons souhaits dans vos nobles
entreprises, avec l'assurance de mon admiration et de mon
meilleur souvenir.

Sincèrement,

J. Chassé

The St. Lambert Women's Club

St. Lambert, P.Q.

May 22, 1935.

Madam P. E. Casgrain,
President, League of Women's Rights,
Room 23, Windsor Hotel, Montreal.

Dear Madam:

We have to-day written to Hon. R. B. Bennett and W. L. Mackenzie King, and informed them that our Executive heartily endorse the resolution passed by the League of Women's Rights regarding the Provincial and Dominion Health Conference.

Yours truly,

Ewa. Orr, (Mrs).

Corresponding Secretary.

239 Merton Ave.,
St. Lambert, P. Que.

P.S. I may add that this Club has elected,

Mrs. C. W. Dundass,
The Crescent,
St. Lambert, P. Que.

to be their representative to the League of Women's Rights; this information should have been passed along to you a week or so ago.

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL
COLLECTION GAGNON
1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9



FEDERATION NATIONALE
SAINT JEAN-BAPTISTE

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL
COLLECTION GAGNON
1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

Madame Pierre Casgrain,

Ligue des Droits de la Femme,

Ch. 23, Hôtel Windsor,

MONTRÉAL.

Madame,

La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste s'intéresse vivement à la Commission d'enquête au sujet de la Conférence du Dominion et des provinces, sur les questions d'hygiène et de santé.

Avant d'entreprendre toute action en ce sens, nous aurions besoin de données plus précises concernant cette Conférence. A quelle date a-t-elle eu lieu? Quelles sont les résolutions qui y ont été prises? Quel est le texte de cette loi votée l'hiver dernier? Nous vous saurions gré de bien vouloir nous donner ces renseignements afin de pouvoir étudier la situation à ce sujet.

Nous vous prions, madame, de croire à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

MARIE GERIN-LAJOIE, prés. d'honneur.

EVA R. THIBAUDEAU, prés. générale.

Fengette LeMoine, sec. générale.

Le 24 mai 1935.

853 est, rue Sherbrooke, Montréal.

THE LOCAL COUNCIL OF WOMEN OF MONTREAL.

May 25, 1935.

Madame P.F.Casgrain.
President, League for Women's Rights.
Room 23, Windsor Hotel, Montreal.

Dear Madame:

I have been asked by the President, Mrs.S.R.W.Allen, to acknowledge receipt of the copy of a resolution sent to her by the League for Women's Rights.

This resolution was brought before The Local Council Of Women of Montreal at our regular monthly meeting held on May 22, 1935. by whom it was approved.

It has now been sent to the Secretary of the National Council of Women of Canada as according to our constitution, this is the procedure in matters of a national character.

Yours very truly,

Aunt E. Swan

Corresponding Secretary.

Mrs.A.W.D.Swan.
310 Grosvenor Ave.
Westmount, P.Q.

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL
COLLECTION GAGNON
1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

M-10,000

Canadian Women's Press Club
Montreal Branch

Montreal, May 27th, 1935.

Mme P.F. Casgrain, President,
League for Women's Rights,
Room 23, Windsor Hotel,
Montreal.

Dear Madame Casgrain;

Mrs. E.J. Archibald, President of the Montreal Branch of the Canadian Women's Press Club, has asked me to acknowledge receipt of your letter of May 20th., and copy of resolution regarding the inclusion of a representative of the nursing profession and a woman member to the Commission to be appointed to inquire into health and medical services in Canada.

This matter will be brought before our executive in the near future.

Yours very truly,

Lena M. Nicholson

Secretary-Treasurer,
Montreal Branch, CWPC.

PROCESSEUR DE LA
VILLE DE MONTRÉAL
COLLECTION GAGNON
1210, rue Ste-Anne Est
Montréal, P.Q. H2Z 1G2

A-15, 39

The National Council of Women of Canada

Honourary President
HER EXCELLENCY THE COUNTESS OF BESSBOROUGH

Honourary Corresponding Secretary
MRS. EDGAR D. HARDY
204 Plaza Bldg.
Ottawa, Ontario

President
MISS. M. WINNIFRED KYDD, C.B.E.,
The Maxwellton
900 Sherbrooke St. W.
Montreal, P. Q.

Honourary Treasurer
MRS. JAMES R. ROBERTS
1051 Main Street, East
Hamilton, Ontario

Honourary Recording Secretary
MRS. ROBERT J. MARSHALL
11 Glenholme Avenue
Toronto, Ontario

Head Office
Telephone Rideau 1464
204 Plaza Bldg.
Ottawa, Ontario

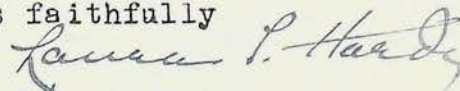
May 28th., 1935.

Dear Mme. Casgrain:

Your letter of May 23rd., to Miss Winnifred Kydd enclosing the resolution re women's representation on the Health Commission has been forwarded by the National President to the Head Office. This resolution will be brought up with other emergent resolutions at the Executive Meeting prior to the Annual Meeting in Toronto on June 10th.

I remain

Yours faithfully



(Mrs Edgar D. Hardy)

Hon. Corresponding Secretary

Mme. P.F. Casgrain
President, League for Women's Rights
Room 23
Windsor Hotel
Montreal, P.Q.

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL
COLLECTION GAGNON
1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

June 6th, 1935.

Dear Mr Bennett,

The Montreal League for Women's Rights wishes to put before you a matter of importance in the coming election.

It is to be expected that in a number of constituencies some outstanding woman might be suggested as a Conservative candidate. Even in Quebec, where women have not yet been granted the provincial vote, there was a woman candidate in an election a few years ago. We therefore ask you to use your influence to see that the local party organizers are urged to give the same support to women candidates that they give to men.

It seems hardly necessary to point out that this is due them, not only because Conservative women have rendered valuable service to the party in past years when they were excluded from participation in political life, and both then and now devote time and money in loyal support of male Conservative candidates, but because women are electors and tax-payers.

Hoping, Sir, that this request will meet with your approval, I am,

Very sincerely yours,

Hon. Sec.

Mrs H.G. Hughes,
2063 Union Avenue,
Montreal.

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL
COLLECTION GAGNON
1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

June 6th, 1935.

Dear Mr. King:

The Montreal League for Women's Rights wishes to put before you a matter of importance in the coming election.

It is to be expected that in a number of constituencies some outstanding woman might be suggested as a Liberal candidate. We therefore ask you to use your influence to see that the local party organizers are urged to give the same support to women candidates that they give to men.

It seems hardly necessary to point out that this is due them, not only because women are electors and tax-payers, but because Liberal women have rendered valuable service to the party in past years, when they were excluded from participation in political life, and both then and now devoted time and money in loyal support of male Liberal candidates.

Hoping, Sir, that this request will meet with your approval and consent, I am,

Very sincerely yours,

Hon. Sec.

Mrs. H.G. Hughes,
2063 Union Avenue,
Montreal.

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL
COLLECTION GAGNON
1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

Unlabeled

In the name of the League for Women's Rights

I have been asked to wish to put before you a matter of importance in the coming federal election

It is to be expected that in a new constitution some outstanding women might be suggested as candidates

have not yet been granted the provincial vote, there has already been a woman candidate in the past

election within a few years ago. We therefore ask you to use your influence to see that local party organizers are urged to give the same support to women candidates that they give men

It seems hardly necessary to point out that this is due them not only because women are elected

but because they have rendered valuable service to the party in past years when they were excluded from participation in political life and loyal

devote time & money in support of male candidates

PRESIDENT:
MRS. J. W. DOUGHERTY
3485 MCTAVISH ST.
MONTREAL

COR. SECRETARY:
MRS. C. B. POWTER
8 OLDFIELD AVE., APT. 8
MONTREAL

TREASURER:
MRS. JOHN TYSON
56 THURLOW ROAD
HAMPSTEAD

A-15.37
MEMBERSHIP SECRETARY:
MRS. JOHN CHALMERS
4289 DORCHESTER ST. W.
MONTREAL

Montreal Women's Club Inc.

Montreal, June 6th, 1935.

Mme P.F. Casgrain,
President,
League for Women's Rights,
Room, 23, Windsor Hotel,
Montreal, Que.

Dear Madam:-

This is to advise you that the resolution sent by the League for Women's Rights to the Montreal Women's Club, was adopted. A copy has been forwarded to the Prime Minister, Hon. R.B. Bennett, and also one to the leader of the Opposition, Honourable, W.L. Mackenzie King.

Wishing you every success in the coming season, I am,

Very truly yours,

Mary Ottawa Powter

MOP/MJ

MRS. C. B. POWTER
COR. SECRETARY.

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL
COLLECTION GAGNON
1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

A-15, 38



HOUSE OF COMMONS
CANADA

Leader of the Opposition

Ottawa
June 7 1935

Mrs. H. G. Hughes,
Honourary Secretary,
League for Women's Rights,
2063 Union Avenue,
Montreal,
Quebec

Dear Madam:

Mr. Mackenzie King has asked me to reply on his behalf to your letter of June 6th. to which, owing to the pressing demands of the closing days of the Session, he does not find it possible to send a personal acknowledgment.

Mr. King has carefully noted the representations of your letter on behalf of the League for Women's Rights, and desires me to assure you that he will have a word regarding them with the Secretary of the National Liberal Federation, who is charged with the oversight of organization for the party throughout Canada.

As you are no doubt aware, Mr. King has followed, throughout the years of his leadership of the Liberal party, the democratic rule of non-interference with the constituencies in the choice of candidates, and if a woman were to be the choice of a duly constituted convention would certainly send her his letter of endorsement.

Yours faithfully,

H. R. L. Henry,
Private Secretary.

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL

COLLECTION GAGNON

1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

Ottawa, June 8, 1935.

Mrs. H. G. Hughes,
2063 Union Avenue,
Montreal, Quebec.

Dear Mrs. Hughes:

I have your letter of the 6th instant, which
I have read with care.

I will see that your representations are
brought to the attention of the proper authorities.

Yours faithfully,



A handwritten signature in cursive script, appearing to read "P. St. Laurent". Below the signature is a horizontal line.

A-15, 40

L. O. Grothé, Limitée.

MANUFACTURIERS DES CIGARES

· REVELATION · OVIDO ·
· BOSTON · PEG · TOP ·
AINSI QUE
· CIGARETTES ROXY ·



BUREAUX, 2000 BOULEVARD ST. LAURENT
MANUFACTURE, 1 RUE ONTARIO OUEST
ENTREPÔT, 2001-2003 RUE CLARKE



VEUILLEZ ADRESSER TOUTES
CORRESPONDANCES À MONTRÉAL, P.Q.
BOÎTE POSTALE NO. 967
TÉLÉPHONE HARBOUR 7201*

SUCCURSALE, ST. HYACINTHE, P.Q.

MONTRÉAL, le 20 juin, 19 35,

Agence Canadienne de Publicité,
Ed. des Architectes,
Montréal, P.Q.

Messieurs:-

Nous avons signé un contrat pour deux (2) pages d'annonce dans la "Sphère Féminine" et vous nous obligeriez beaucoup en préparant le texte de ces deux pages pour la cigarette "Grads", dont une en français et l'autre en anglais.

La facture pour ces annonces doit nous être envoyée directement, et nous espérons bien que vous pourrez nous obliger de ce service.

Vous en remerciant à l'avance, nous demeurons,

Vos tout dévoués,

L. O. GROTHE LIMITEE,

J. Chureault
Gérant des Ventes,

JHM/M.

September 6th, 1935.

Dear Miss Whitton,

In reply to your communication in the matter of Mme Thibert, of the International Labour Bureau, Mme. Casgrain wishes me to say that we are delighted to hear of her approaching visit and wish to thank you for giving us the information about her.

We are anxious to meet her and see that women interested in her interests have an opportunity to hear her. What we can do however, depends on the answers to the following questions:

1. Does Mme. Thibert expect an honorarium for addressing a meeting? If so, it is impossible for us to call a meeting to hear her, as we have no funds. We could, however, arrange an informal tea meeting, as a substitute.

2. On what boat and on what date does she expect to arrive?

Since the election is so close and so many of our members are actively campaigning, it is difficult for us to do as much as we would like to. On the other hand, we will be certain to arrange, at the very least, a meeting of the executive and interested women, to meet Mme. Thibert.

On learning the answers to the above questions, we will be in a position to make plans to receive her and I shall let you know what we can do.

With many thanks,

very sincerely yours,

2063 Union Ave,
Montreal.

Hon. Sec.

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL
COLLECTION GAGNON
1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

Subcommittee rural school
did not meet; nothing done.
In fact \$5 of La Palme books
to be \$5 by \$5 to work. \$15 ^{not clearly} ^{signed} ^{with} ^{names}
Should we have another meeting w/
school teachers? Called in Mrs.
after election.
re waitresses. Set up on home base

To write all candidates re school on
votes.

Subcommittee Campaign Council
+ Duquay re made. Temp. rest
week

Are evening hrs. offered for program
to broadcast once a week. 4-12-11.
Legal talk by Duquay.

Thibault: suggest important lunch
on 13 ^{instead of tea} ^{will broadcast}
- Wednesday.

9-9:30 on 12th over Concordia
for joint committee in Windsor
all day will visit factories

7-15-44

The Canadian Welfare Council

Continuing The Canadian Council on Child and Family Welfare
(Founded 1920)

Executive 1935-36.

Hon. President

Mrs. Charles H. Thorburn, Ottawa

President:

Dr. Charles Morse, K.C., Ottawa

Vice-Presidents:

Mr. Philip Fisher, Montreal

Mr. F. N. Stapleford, Toronto

Mme. Jules Tessier, O.B.E., Quebec

Hon. Treasurer:

Mr. J. Fred Davey, Ottawa

Committee:

Mr. J. H. T. Falk, Vancouver

Mr. John T. Hackett, K.C., Montreal

Mr. Tom Moore, Ottawa

Mr. Robert E. Mills, Toronto

Dr. Helen R. Y. Reid, Montreal

UNDER THE DISTINGUISHED PATRONAGE OF
THEIR EXCELLENCIES THE GOVERNOR GENERAL AND
THE COUNTESS OF BESSBOROUGH

THE RT. HON. R. B. BENNETT, P.C., K.C., LL.D.
THE PRIME MINISTER OF CANADA

THE RT. HON. W. L. MACKENZIE KING, P.C., C.M.G.
THE LEADER OF THE OPPOSITION

Honourary Counsel.

Mr. W. L. Scott, K.C., Ottawa.

The Hon. J. D. Hyndman, Ottawa.

Senator the Hon. Raoul Dandurand, Montreal.

Mr. C. A. Seguin, K.C., Ottawa.

Judge P. A. Choquette, Quebec.

Mr. C. V. McArthur, K.C., B.A., LL.B., Winnipeg.

Please address all letters
to the Council

Executive Staff.

Executive Director:

Miss Charlotte Whittan, C.B.E., M.A.

Assistant to the Director:

Miss Marjorie Bradford, B.Sc.

Consultants on Staff—Maternal and Child Hygiene.

Obstetrics:

John F. Puddicombe, M.D., C.M.

Pediatrics:

Lloyd P. MacHaffie, M.D., C.M.

Secretary, Family Welfare:

Miss Muriel Tucker

Secretary, French-speaking Services:

Mme. Noel Chasse, Reg. N.

Information Clerk:

Miss Vera Martin

COUNCIL HOUSE, 245 COOPER ST., (TELEPHONE QUEEN 16)
OTTAWA, CANADA

September the 24th, 1935

Mrs. E. C. Hughes,
Honourary Secretary,
League for Women's Rights,
2063 Union Avenue,
MONTREAL, Que.

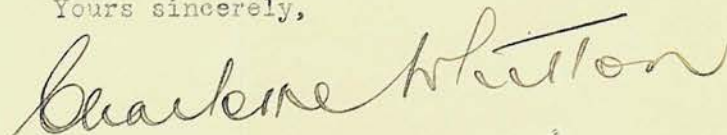
Dear Mrs. Hughes:

In further reference to Mme. Thibert's visit to Canada,
we are informed by cable today that her sailing has been deferred
until November.

As soon as we hear further from Geneva, we shall communi-
cate with you again.

With deep appreciation of your co-operation, I remain

Yours sincerely,



Executive Director

CW/RB

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL

COLLECTION GAGNON

1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

Archives de la Ville de Montréal

Mme Thibault

BOARD OF GOVERNORS 1935-36.

Hon. President:

Mrs. Charles H. Thorburn, Ottawa

President:

Dr. Charles Morse, K.C., Ottawa

Representing Members and Donors.

Mr. C. L. Burton, Toronto
Mr. F. E. Bronson, Ottawa
Mr. W. McL. Clarke, Montreal
Mr. J. Fred Davey, Ottawa
Mr. Philip Fisher, Montreal
Mr. A. J. Freiman, Ottawa
Mr. John T. Hackett, K.C., Montreal
Mr. John B. Laidlaw, Toronto
Mr. W. H. Lovering, Hamilton
Mr. A. J. Milner, Toronto
Mr. Tom Moore, Ottawa
Mr. C. S. MacDonald, Toronto
Mr. J. M. Macdonnell, Toronto
Mr. J. D. McKenna, Saint John
Mr. James A. Richardson, Winnipeg

Representing Technical Services.

Dr. H. E. Young, Victoria.....	} Maternal and Child Hygiene
Dr. J. Fenton Argue, Ottawa.....	
Mr. Robert E. Mills, Toronto.....	} Child Care and Protection
Mr. E. H. Blois, Halifax.....	
Mr. F. N. Stapleford, Toronto.....	} Family Welfare
Miss Robina Morris, Toronto.....	
Mr. J. H. T. Falk, Vancouver.....	} Community Organization
Dr. Helen R. Y. Reid, Montreal.....	
Capt. Wm. Bowie, Montreal.....	} Leisure Time Activities
Mrs. G. Cameron Parker, Toronto....	
Mr. H. Atkinson, Portage la Prairie..	} Delinquency Services
Judge H. S. Mott, Toronto.....	
Mr. A. W. Laver, Toronto.....	} Public Welfare Administration
Mr. A. Chevalier, Montreal.....	
Col. L. R. LaFleche, Ottawa.....	} French-speaking Services
Mme. Jules Tessier, O.B.E., Quebec	

Mme. Thibert,
International Labour Organization,
Passenger, "Montcalm",
c/o Canadian Pacific Steamships,
Arrival, Montreal, October 3rd,

and sending us a copy, I think that this would dispose most expeditiously of the responsibilities which you have been so good as to assume in this connection.

Yours sincerely,

Charlotte Whitton
per *J.H.*

Executive Director

CW/FC

A-15, 46

The Canadian Welfare Council

Continuing The Canadian Council on Child and Family Welfare

(Founded 1920)

Executive 1935-36.

Hon. President

Mrs. Charles H. Thorburn, Ottawa

President:

Dr. Charles Morse, K.C., Ottawa

Vice-Presidents:

Mr. Philip Fisher, Montreal
Mr. F. N. Stapleford, Toronto
Mme. Jules Tessier, O.B.E., Quebec

Hon. Treasurer:

Mr. J. Fred Davey, Ottawa

Committee:

Mr. J. H. T. Falk, Vancouver
Mr. John T. Hackett, K.C., Montreal
Mr. Tom Moore, Ottawa
Mr. Robert E. Mills, Toronto
Dr. Helen R. Y. Reid, Montreal

UNDER THE DISTINGUISHED PATRONAGE OF
THEIR EXCELLENCIES THE GOVERNOR GENERAL AND
THE COUNTESS OF BESSBOROUGH

THE RT. HON. R. B. BENNETT, P.C., K.C., LL.D.
THE PRIME MINISTER OF CANADA

THE RT. HON. W. L. MACKENZIE KING, P.C., C.M.G.
THE LEADER OF THE OPPOSITION

Honourary Counsel.

Mr. W. L. Scott, K.C., Ottawa.
The Hon. J. D. Hyndman, Ottawa.
Senator the Hon. Raoul Dandurand, Montreal.
Mr. C. A. Seguin, K.C., Ottawa.
Judge P. A. Choquette, Quebec.
Mr. C. V. McArthur, K.C., B.A., LL.B., Winnipeg.

Please address all letters
to the Council

Executive Staff.

Executive Director:

Miss Charlotte Whitton, C.B.E., M.A.

Assistant to the Director:

Miss Marjorie Bradford, B.Sc.

Consultants on Staff—Maternal and Child Hygiene.

Obstetrics:

John F. Puddicombe, M.D., C.M.

Pediatrics:

Lloyd P. MacHaffie, M.D., C.M.

Secretary, Family Welfare:

Miss Muriel Tucker

Secretary, French-speaking Services:

Mme. Noel Chasse, Reg. N.

Information Clerk:

Miss Vera Martin

COUNCIL HOUSE, 245 COOPER ST., (TELEPHONE QUEEN 16)
OTTAWA, CANADA

September the 26th, 1935.

Mrs. E. C. Hughes,
Honourary Secretary,
League for Women's Rights,
2063 Union Avenue,
Montreal, Que.

Dear Mrs. Hughes:

In further reference to Mme. Thibert's proposed visit to Canada, we are now in receipt of cabled information that her plans have been changed so that, though she arrives in the port of Montreal, she will proceed directly to the United States and take her Canadian visit on her way back.

Mme. Thibert is arriving in Montreal on the "Montcalm", October the 3rd, and going directly to the United States. She will then return to Toronto, and her Canadian dates will be as follows:

1. Toronto - Wednesday night, November 6th; Thursday, November 7th, leaving late that evening for Ottawa.
2. Ottawa - November 8th and 9th, leaving Sunday, the 10th, for Montreal.
3. Montreal - November 11th, 12th, and part of 13th.
4. Quebec City - Balance of 13th, 14th and 15th.

If you would, therefore, proceed with your arrangements, writing Mme. Thibert directly, addressing her

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL

COLLECTION GAGNON
1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

Chicago 30.10.95
Hull House 800 South Halsted St.

Chère Madame,

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL
SALLE D'EXPOSITION
1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

Si cela peut donner quelques plaisirs
aux canadiennes francophones de votre province
d'entendre par T.G.F. ~~de~~ ^{de} votre amie venue
vers visiter de loin, je me rendrai
volontiers à votre aimable invitation de
parler quelques minutes le 23 novembre
à 15h, si cette dame peut entrer dans
le programme de mon séjour bien rempli
dans votre ville. La ligue des jeunes
femmes couvrirait ce programme.

Notre pourvoir peut-être intitulé
cette conférence "quelques mots sur les
problèmes du travail féminin".

Acceptez chère Madame avec mes
regrets de vous faire attendre une
réponse l'expression de mes sentiments
dévoués

Marguerite Duguay

Je ne mis ni cette feuille préparée pour le
cas d'interview au U.S.A. afin d'expliquer le but
de mon voyage, peut-être vous ~~intéresser~~ ^{être} utile pour
préparer cette petite conférence

Montréal, 31 octobre, 1935.

Orissim. actualité féminine, A-15,50

au poste de l'É. P.

à l'adresse de M. J. Gauthier, 1433 rue Saint-Jacques, Montréal.
Je vous remercie de votre aimable lettre du 27 octobre et de votre offre de me faire parvenir votre journal. Je vous prie d'accepter mes remerciements et de croire en mon sincère intérêt.

Je vous prie d'accepter mes
sincères remerciements et
de croire en mon sincère intérêt.

(V. P.) M. J. Gauthier

1433 rue Saint-Jacques - Ville.

Westmount, November 1st., 1925

Report of the Peace Committee of the Royal Empire Society

Since the last meeting of the Council, the Peace Committee has held one meeting in the course of which a resolution was adopted at the suggestion of Mr Papineau Mathieu that a letter be written to the League Of Nations approving of all the efforts which were made in order to avoid a European conflict and to maintain peace between all nations.

I take great pleasure in announcing to the members of the Council that the winner of the prize offered by the Peace Committee to the pupils of the schools of Montreal and Districts, Frank Lawler, from Verdun, has been admitted as a student to the French Extension courses of McGill University and granted a scholarship offered by a feminine association of Montreal.

This boy who is only sixteen years old, early every morning, distributes the papers before attending the Verdun High School, in order to help his family, He is the eldest of seven, and his father is without work since a few years. He is very anxious to acquire a full knowledge of French, it was with great pleasure that I recommended him to the attention of the authorities of McGill University, who were so kind to take an interest in him, and I am pleased to have him as a student in my French course.

Copies of the slogan this boy had chosen and also of the letter accompanying it were sent to the association granting him the scholarship and both were highly appreciated.

The Committee has accepted to look after the programme of the evening of February 14th. and we will endeavor to render it as interesting as possible.

I move the adoption of this report

(Signed) Idola Saint-Jean

Ligue des Droits de la Femme
League for Women's Rights

Nov. 2nd, 1935.

Dear Mme. Thibert,

We have been in communication with La Ligue de la Jeunesse Féminine, on the subject of your visit to Montreal to which we all look forward with so much pleasure.

We would like to suggest the following change. Instead of having tea with our executive (The League for Women's Rights) on the 12th, would it be convenient for you to meet us at luncheon on Wednesday the 13th? This would lessen the rush of appointments for you on the 12th. Since the 11th is Armistice Day we are afraid some of our members will have taken advantage of the long weekend to go out of town.

We understand that you are to make a tour of the city on the morning of the 13th and suggest that our informal luncheon take place at 12:30 p.m. in the Windsor Hotel, since, between twelve and one, places of business will be closed, and you will not be able to view factories at work.

We are delighted to inform you that we have been able to arrange with the Canadian Radio Commission to have your address broadcast from 9 to 9:30 p.m. at the public meeting which is being arranged to hear you on the evening of Tuesday the 12th. This is particularly gratifying to us, since we are always striving to bring the things we think important to the attention of the country women and are working with the aim of stirring up public opinion in the rural districts. This will give them the privilege of hearing at least a part of your remarks.

Hoping this will suit your convenience,
I remain,

MONTREAL
VILLE de MONTRÉAL
COLLECTION GAGNON
1210, rue Sherbrooke Est
Montréal 101 110
Archives de la Ville de Montréal

A-15, 53

Ligue des Droits de la Femme
League for Women's Rights

Montréal, 21 novembre,
1935.

L'honorable L.A. Taschereau
Batisses du Parlement,
Québec.

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL
COLLECTION GAGNON

1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1K5

Monsieur le Premier Ministre:-

Au cours de votre discours du 1er
Novembre, prononcé a Victoriaville et irradié
par toute la province, vous avez...en parlant de
la commission du salaires minimum ..annoncé
que parmi les membres de cette commission il
y avait une femme. Comme notre organisation a to
toujours été, jusqu'ici, sous l'impression que
cette commission ne consistait que de quatres
hommes...malgré que nous avions souvent revendiq-
ée la grande nécessité qu'il y avait d' adjoindre
un membre féminin, nous avons entendu cette info-
rmation avec le plus grand plaisir, et notre
Ligue, ainsi que toutes les organisations féminin
qu'elle représente, vous seraient bien vivement
reconnaissantes si vous vouliez avoir l'obligeanc

de nous faire savoir quand cette nomination a
été faite et quel est le nom de ce membre
fémininde la commission.

A 18

Westmount, 13 novembre, 1935

Monsieur l'Honorable Maclean King
Premier Ministre du Canada
Ottawa

Monsieur le Premier Ministre,

Nous avons l'honneur de vous adresser copie de la résolution qui fut adoptée à l'unanimité à la dernière réunion de l'Alliance Canadienne pour le vote des femmes du Québec tenue au Café Saint-Jacques le jeudi 12 décembre.

Les membres de l'Alliance Canadienne pour le vote des femmes du Québec regrettent vivement que les femmes de cette province étant privées du vote aux élections provinciales ne soient pas représentées à la Conférence interprovinciale qui se tient présentement à Ottawa.

Nous prions respectueusement le Premier Ministre du Canada de bien vouloir user de son influence pour convaincre nos autorités provinciales que cette infériorité politique infligée aux femmes de la plus ancienne province du Canada est souverainement injuste.

Bien respectueusement

Présidente

Secrétaire

DIRECTORAT de la
VILLE de MONTRÉAL
COLLECTION GAGNON
1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

Westmount, 3 décembre, 1935

Al' Honorable Monsieur Ernest Lapointe
Premier Ministre Intérimaire du Canada
Ottawa

Monsieur, le Ministre,

Permettez-moi de vous offrir au nom des nombreuses femmes qui font partie de notre société nos bien sincères félicitations pour votre déclaration dégageant la responsabilité du Gouvernement canadien dans la question des sanctions à imposer à l'Italie.

Toute mesure tendant à prévenir la participation du Canada dans un conflit européen sera approuvée par les femmes.

En vous priant, Monsieur le Ministre, de donner tout le respect possible au traité Kellogg-Briand dont notre pays est signataire,

nous demeurons,

Vos bien respectueuses

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL
COLLECTION GAGNON

1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1H9

Ligue des Droits de la Femme
League for Women's Rights

Montréal, 20 Novembre 1935

Cher Monsieur:

Nous apprenons votre candidature aux prochaines élections provinciales. Vous ne serez donc pas surpris si nous nous permettons de vous poser une question.

Advenant le cas ou vous seriez élu, appuieriez-vous au Parlement de Québec, une mesure accordant le droit de suffrage aux femmes de notre province, les seules à ne pas pouvoir exercer ce "droit"?

Avec l'espoir de recevoir une réponse au plus tôt, veuillez croire, Cher Monsieur, à l'expression de notre haute considération,

Bien à vous,

15 - 1
16
17
18
21 Barleau
23
24

Frank L. Paskard
Hend Bireny

Remersier

Réunion

Gosselin -
Vaillant -
Lathan -
Bill -
Makon

Ligue des Droits de la Femme
League for Women's Rights

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL
COLLECTION GAGNON
1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

Montréal, 20 Novembre 1935

Monsieur le docteur Anatole Plante, M.P.P.,
5025, avenue Delorimier,
Montréal, P.Q.

Cher Monsieur:

Nous apprenons votre candidature
aux prochaines élections provinciales. Vous
ne serez donc pas surpris si nous nous permet-
tons de vous poser une question.

Advenant le cas où vous seriez
élu, appuieriez-vous au Parlement de Québec,
une mesure accordant le droit de suffrage
aux femmes de notre province, les seules à ne
pas pouvoir exercer ce "droit"?

Avec l'espoir de recevoir une
réponse au plus tôt, veuillez croire, Cher
Monsieur, à l'expression de notre haute
considération,

Bien à vous,

Thérèse F. Casgrain
présidente.

*Coupez les papiers
sans apprécier
H. A. Paul*

A-15-57
21 novembre, 1935.

J. A. Monk
Montreal
Canada

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL
COLLECTION GAGNON

1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

Madame Therese Casgrain,
Présidente de la Ligue des Droits de la Femme.
Hotel Windsor, Montreal.

Chere madame:

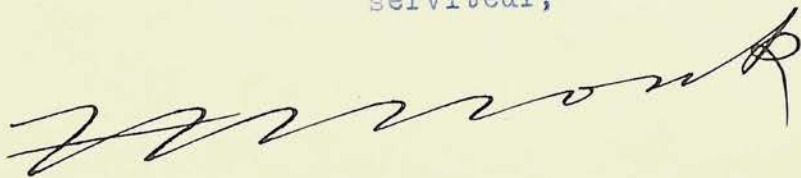
En reponse a votre lettre en date d'hier, je dois vous dire que les electeurs du comte Jacques-Cartier, qui sont un peu au courant de mes idees sur les questions politiques et sociales, semblent savoir que, depuis un quart de siecle, au moins, je suis en faveur du suffrage feminin dans notre province, comme partout ailleurs.

Il me repugne donc un peu, a la veille d'une election, de me plier a une demande de declaration a ce sujet, qui pourrait etre interpretee, comme celles de certains autres candidats, comme etant un simple "attrappe votes".

L'attitude de m. Taschereau au sujet des droits de la femme est une des nombreuses raisons pour lesquelles je l'oppose, lui, et tous ces candidats.

Je me souscrit, chere madame,

Votre tres humble et respectueux
serviteur,



CANDIDAT DE L'UNION NATIONALE

Comte Jacques-Cartier.

A-15-58
BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL
COLLECTION GAGNON
1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9



CABINET
MINISTRE DU TRAVAIL
PROVINCE DE QUEBEC

Montréal, P.Q.,

le 21 novembre, 1935.

Madame T.-F. Casgrain,

Présidente, Ligue des Droits de la Femme,
246, rue Elm, Montréal.

Madame,

J'accuse réception de votre lettre du 20 du courant dans laquelle vous me posez la question si oui ou non je suis en faveur du suffrage féminin dans la province. Je crois avoir prouvé par des déclarations sur le parquet de la chambre législative mon opinion sur cette question. Regrettablement, ayant été empêché par la maladie de participer au vote à la dernière session, ce qui m'a mérité un traitement que je ne crois pas avoir mérité par vous-même à la radio, cela ne m'empêchera pas d'avoir mon opinion personnelle sur cet important problème.

Veuillez me croire,

Votre tout dévoué,

A-13,59

HOME FIRE AND MARINE INSURANCE COMPANY



EASTERN DEPARTMENT
100 MILK STREET
BOSTON, MASS.

ROBERT HAMPSON & SON, LIMITED
GENERAL AGENTS
451 ST. JOHN STREET
MONTREAL

OF CALIFORNIA

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL
COLLECTION GAGNON
1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

ALEXIS CARON
AGENT
HULL, P. Q.

Hull, le 21 novembre 1935.

Madame Thérèse F. Casgrain, présidente,
Ligue des droits de la femme,
Montréal.

Madame,

En réponse à la vôtre du 20 courant, je
dois admettre n'être pas personnellement opposé
au droit de vote pour la femme de Québec. Toute-
fois je ne puis m'engager à supporter une telle
mesure si la chose ne m'est pas demandée par la
majorité des femmes du comté de Hull.

Veillez me croire, chère madame,

Votre tout dévoué



MONTREAL, November 22nd, 1935.

Mrs. Therese F. Casgrain,
President League for Women's
Rights,
City.

My dear Therese,

I received the circular letter forwarded
to all the candidates.

It is not necessary for me to tell you
how I feel in connection with the question of women's votes in
the Province.

My stand is very well-known to you and
is unchangeable.

With the hope that I can be of the same
service to you and your cause in the next four years as I have
been in the last eight.

I remain,

Joseph Cohen, K.C., M.L.A.,
10 St. James West,
Montreal, Que.

Archives de la
VILLE DE MONTRÉAL
COLLECTION GAGNON
1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

Yours,

A handwritten signature in cursive script that reads "Joe Cohen".

A-15,61

F. W. PERRAS
WHOLESALE LUMBER AND PULPWOOD
GRACEFIELD, QUE.

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL
COLLECTION GAGNON
1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

Gracefield, Qué. 22 novembre 1935.

Mad. Thérèse F. Casgrain, Présidente,
Ligue des Droits de la Femme,
Montréal.

Chère Madame,

En réponse à votre lettre en date
du 20 novembre concernant le droit de suffrage aux femmes
de notre province quant à mon point de vue personnel je ne
suis pas contre votre requête seulement j'aimerais dans les
circonstances à me mettre au courant de toutes vos demandes,
afin de pouvoir les étudier.

Comme cette question ne viendra
devant la Chambre qu'après les élections j'ose escompter
que j'aurai l'occasion d'en causer avec vous afin de pouvoir
prendre une position qui n'aura pas d'ambiguïté.

Avec l'expression de ma haute
considération, je demeure,

Votre tout dévoué,

J. B. Merleau

JBM/L.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE



(Lapointe)

A-13,107

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL
COLLECTION GAGNON
1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

Disraeli, le 23 novembre 1935.

Mademoiselle Therese W. Casgrain, pres.,
Hotel Windsor, chambre 23
Montreal, Que.

Mademoiselle,

En reponse a votre lettre, il est difficile de répondre a votre demande car toutes les idées se forment sur les débats et c'est ainsi sur chaque bill qui se presente en Chambre.

En 1934- j'avais le plaisir de voter en faveur de ce bill.

En 1935- j'ai vote contre.

Votre bien devoue,

T. H. Lapointe

T.H. Lapointe.

THL/A

A-15163

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL

COLLECTION GAGNON

1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

J.-E. GRÉGOIRE
MAIRE-MAYOR



CABINET DU MAIRE



MAYOR'S OFFICE

QUEBEC, 28 novembre 1955.

Madame Thérèse F. Casgrain,
Ligue des Droits de la Femme,
MONTRÉAL.

Madame,

En réponse à la vôtre du 20, au sujet
du droit de suffrage à être accordé aux femmes de
notre province, je dois vous dire que je professe
encore l'opinion que j'ai émise lors de votre as-
semblée, sous ma présidence, l'hiver dernier, au
Palais Montcalm.

Veillez agréer, Madame, l'expression
de ma haute considération.

J.E. GREGOIRE

Maire de Québec.

jeg-ff-

Westmount, 5 décembre, 1935

Honorable Monsieur Dutremblay
La Presse
Montréal

Monsieur,

Il me fait plaisir au nom de toutes les femmes qui sont groupées sous notre étendard de vous dire combien nous vous félicitons d'offrir à notre population les causeries si intéressantes sur le conflit Italo-Ithiopien.

L'esprit pacifique qui les inspire, réjouit le cœur de toutes mères qui sont prêtes à tous les sacrifices pour prévenir un nouveau conflit dans lequel seraient entraînés les êtres qui leur sont chers.

Il appartient à notre pays qui offre au monde un exemple si beau, et qui a su vivre en paix sans frontière et sans armes avec ses plus proches voisins de développer un idéal de paix, seul moyen de sauver la civilisation de la ruine totale.

Nous vous félicitons, monsieur, et nous disons bravo à votre éloquent commentateur, qui avec un esprit de compréhension et de bonté éclaire notre population sur une des questions les plus graves pour tous les peuples de l'univers.

Bien sincèrement

Présidente

Valleyfield, le 13 décembre 1935.

Madame Thérèse P. Casgrain,
Présidente,
Ligue des Droits de la Femme,
Montréal,
Chère Madame Casgrain,

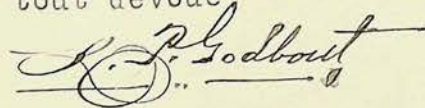
En relisant ma correspondance
"pré-élections" je m'aperçois que je n'avais pas répondu
à votre lettre.

Vous deviez être au courant, que
j'étais bien en faveur du suffrage féminin, car j'ai
toujours dans mon comté, assisté et aidé, Mde. G. Amiot qui
a fondé ici, une section à la ligue des droits de la femme.

Comme candidat défait, comptez tout de
même, sur mon appui, pour défendre les droits civils de la
femme, lorsque l'occasion s'en présentera.

Veuillez agréer chère Madame,
l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Votre tout dévoué,



A-15, 75

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL
COLLECTION GAGNON
1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

Mme Thérèse St. Caugrain
de la Ligue des Droits de la Femme

Madame,
L'An Neuf fournit l'occa-
sion d'exprimer à ses parents, bienfai-
teurs et amis, des vœux, des souhaits
et aussi des remerciements à ceux et
celles dont le dévouement ne se paye
pas d'écus sonnants mais avec
la monnaie du cœur.

Agriez donc, madame, pour vous-même et pour les Membres de la Ligue des Droits de la Femme, avec toute et profonde gratitude pour toute le désintéressement manifesté en faveur de l'Institutrice et de l'École féminine.

J'ai lu le compte-rendu de votre dernière réunion, l'article intéressant paru dans le *Petite Universitaire*, j'ai senti que vous comprenez, la grande jétie de l'École Rurale aussi je n'ai pu résister au désir de vous dire toute ma joie de savoir qu'enfin, on allait abandonner les périphrases pompeuses et sonores louant tout le mérite et l'abnégation de

l'Institutrice, pour lui donner un appoint plus substantiel et plus humain.

Merci, merci mille fois, en mon nom et au nom de toutes mes compagnes qui n'ont pas, comme moi, l'audace de dérober quelques minutes à vos nombreuses occupations pour vous faire savoir leurs sentiments reconnaissants.

Notre bien obligée

Berthe E. Menette
institutrice

Valleyfield, 30 déc. 1935.

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL

COLLECTION GAGNON

1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

Sault-au-Récollet
Montréal.

A-15, 76

Madame Pierre F. Casgrain,
Montréal

Madame la Présidente,

Il me semble que vous
devez vous préparer à votre dé-
legation au Parlement, avec
moins d'appréhension qu'à
votre première tentative à cet
endroit où vous avez eu l'im-
pression de vous trouver
dising-vous alors, "un peu
comme Daniel dans la fosse
aux lions."

Cette allusion a-t-elle
fait pressentir les qualités

de douteuse de la Femme
Canadienne et semé l'affaire
chez nos hommes d'Etat
qu'ils se sont presque tous
ligués contre vous et vos
compagnes au pas où
l'Honorable Premier Ministre
de la Province, Monsieur Alex-
andre Taschereau, aurait été
Aussi comme l'assurait, Mon-
sieur Louis Francoeur même
de joint signe que oui.

Tout de même malgré vo-
tre échec vous avez semé
l'idée; elle a fait, comme la
science, depuis, beaucoup de
chemin et de progrès et
vous voilà puissamment
armée.

Aujourd'hui le Sénateur
Marsoni vous ouvre une
nouvelle voie avec ce que
Monsieur Oswald Mayrand,
Rédacteur en chef de la Presse,

appelle la "Presse parlée", la
Radiophonie.

Grâce à cette invention se-
négative toutes les voix, les
plus autorisées d'ici ont
préparé les esprits au déses-
pement des idées fallacieuses
qui ont engendré tout de re-
vages autour de vous pour
en arriver ensuite au déses-
pement des âmes.

Avec une férocité toute
féminine, c'est Monsieur
Arthur St Pierre qui le dit
vous n'avez cessé de batail-
ler sachant le danger des
adversités devant un
eus grave.

Et avant de faire le
pas décisif vers ce déses-
pement, qu'il faut réaliser
côte que côte, nous au-
rions été puissamment
aidés par la brillante
causerie de Monsieur Edouard
Montpetit, vendredi dernier

à la Ligue des Droits de
la Femme.

Bien connu de tous comme
un célèbre professeur, il s'est
révélé à nous comme avocat
et avocat criminaliste de
première qualité en défen-
dant la femme contre un
cas d'homicide flagrant;
une civilisation homicide

Il s'agit pour nous
d'une question de vie ou
de mort et la preuve c'est
qu'un médecin est nécessai-
re pour soutenir nos re-
vendications. L'honneur
en échoit à Monsieur le Do-
cteur Anatole Plante M. P. P. dou-
bli lui aussi d'un fort
bon avocat. C'est de bon
augure.

En attendant le verdict
de ces Messieurs de la Législa-
tion veuillez être assuré
Madame, de mes meilleurs
vœux de succès.

Madame Arthur Varin
Archives de la Ville de Montréal